



Lundi 3 octobre 2022, Elisabeth ROBLOT, Vice-présidente en charge du tourisme et de l'attractivité, a réuni les offices du tourisme et les EPCI de Saône-et-Loire à l'occasion du lancement de l'élaboration de son futur schéma de développement et de promotion du tourisme 2023-2026.

Afin de renforcer son attractivité touristique, de s'adapter aux nouvelles attentes des habitants et de répondre aux défis du tourisme de demain, le Département de Saône-et-Loire engage une réflexion sur le tourisme jusqu'en 2030. Un premier atelier de concertation était organisé ce lundi pour construire le schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs ; dont le rendu sera présenté au printemps 2023. Véritable socle de la stratégie touristique d'un territoire, ce document cadre permet d'établir un diagnostic du territoire, de décliner une série d'actions à mettre en place sur plusieurs années qui répondent aux enjeux et objectifs fixés. Le Département de Saône-et-Loire entend ainsi fixer une ligne directrice qui permettra de conforter la Saône-et-Loire comme destination incontournable, attirant de nouveaux habitants dans son territoire, dans un souci d'exemplarité et de préservation de son écosystème.

LES 4 OBJECTIFS DE CE SCHÉMA

- 1 Affirmer le territoire comme une destination touristique incontournable
- 2 Valoriser et conforter le capital touristique de la Saône-et-Loire
- 3 Définir un positionnement singulier, attractif et responsable
- 4 Adapter l'offre aux profils et aux attentes de la clientèle

L'élaboration du schéma de développement et de promotion du tourisme s'achèvera au printemps 2023. Cette période de réflexion collective et au plus près du terrain se découpera en trois phases. Ce premier atelier de concertation marque le début d'une série de rencontres avec les partenaires touristiques du territoire.

ROUTE 71-BOURGOGNE DU SUD

La Mission Tourisme du Département de Saône-et-Loire assure la promotion du département avec le concept *Route71-Bourgogne du Sud* à travers un plan d'actions de communication, les bornes tactiles *Route71* placées sur l'ensemble du territoire, la qualification de l'offre touristique de la Saône-et-Loire et le site internet www.route71.fr.